

du Saint-Siége. Louis XIV fit entamer à ce sujet des négociations à Rome. Mais avant d'agir, le Saint-Siége voulut avoir des renseignements précis sur les personnes et sur les lieux. Tout fut longuement examiné et pesé, en dépit des instances de l'expéditionnaire français, le bon M. Gueffier.

Enfin après de longues négociations, (¹) la Propagande arriva à la solution la plus convenable pour l'époque. Le roi avait demandé un évêque en titre : la Congrégation accorda un Vicaire Apostolique. Le décret est du 11 avril 1658 ; il fut approuvé le 13 du même mois par Alexandre VII.

Comme ce décret n'est pas connu — il paraît même avoir échappé aux recherches de M. Faillon — nous le donnons ici. Il indique un nouveau progrès dans la question de l'établissement de notre église.

“ Sur la relation de l'Eminentissime Seigneur Meltius, la Sacrée Congrégation a décrété d'envoyer François de La Val Montigny comme Vicaire Apostolique, avec un titre *in partibus*, si tel est le plaisir de Sa Sainteté, au royaume de Canada, dans l'Amérique Septentrionale, afin qu'il soit pourvu convenablement aux besoins de cette église et chrétienté naissante.

“ De l'audience de Sa Sainteté, 13 avril 1658.

“ Le décret ci-dessus ayant été soumis, par moi secrétaire, à Notre Très Saint Seigneur, Sa Sainteté a bien voulu l'approuver et a ordonné de procéder aux expéditions ultérieures (²).”

M. Gueffier écrivait à la date du 10 mai 1658 : “ Il y a eu ce matin consistoire, auquel on a préconisé M. de Montigny pour l'évesché de Petren *in partibus*. De sorte qu'au premier, il sera proposé.”

Enfin les bulles furent expédiées. Mais comme elles constituent un document important, nous nous y arrêterons un peu.

(A continuer.)

H. A. VERREAU, Ptre.

bain VIII les pouvoirs dont leurs missionnaires avaient besoin, ce qui prouve qu'ils ne croyaient pas à la légitimité d'une autorité secondaire. Quelques-uns du petit nombre des prêtres séculiers qui passèrent au Canada s'adresserent-ils à l'Archevêque ? Nous ne le savons point. Toute cette question mérite d'être étudiée.

(1) L'estimable auteur de la *Notice Biographique* de Mgr. Laval parle des difficultés qui auraient existé à cette époque, entre Louis XIV et Alexandre VII. Elles ne commencèrent que plus tard.

(2) *Papiers de Brienne* vol. 4541, fol. 322, British Museum.